



Janvier - Février 2023

n°15

Fontenailles

L'édito du maire



Chères Fontenaillaises, chers Fontenaillais,

2022 a vu sonner la fin de l'abondance, mais, cette année particulière ne doit pas marquer la fin de l'espérance, même s'il faut l'admettre, nous traversons des temps difficiles.

Dans un contexte international tendu, les répercussions économiques sont sévères en matière énergétique et en perte de pouvoir d'achat. Les différentes hausses vont avoir un impact non négligeable sur les budgets des familles mais également sur ceux des collectivités. Les communes ont peu de marges de manœuvres budgétaires dans une situation sans précédent d'augmentation des charges. C'est pourquoi, les maires veulent le soutien de l'Etat en demandant l'indexation de la Dotation Générale de Fonctionnement des communes sur l'inflation en 2023.

Ainsi, vos élus pourront maintenir leurs missions de services publics sans augmenter vos participations à ceux utilisés dans votre quotidien.

Face au dérèglement climatique entraînant le réchauffement de la planète, vos élus sont acquis à la cause climatique. C'est pourquoi après avoir mis en place différentes actions en 2022, la municipalité maintiendra son cap de lutte contre les émissions de gaz à effet de serre en agissant sur les bâtiments municipaux.

Devant ces nombreuses problématiques écologiques, nous pouvons compter sur la résilience humaine, notre capacité d'adaptation est source de progrès. Par contre, nous ne devons pas succomber à la tentation du « à Quoi bon ». Nous sommes tous capable d'agir pour la santé de notre Planète. Même les actions les plus minimales, telles celles de la commune, sont utiles pour l'avenir des générations futures.

Les rencontres, les échanges, la convivialité, la bonne humeur et la solidarité permettent d'appréhender les difficultés de manière plus sereine. C'est pourquoi, le marché de Noël de la commune, celui des écoles et le Noël des aînés sont des moments privilégiés propices aux échanges.

Je vous souhaite de passer de belles fêtes de fin d'année et vous présente, dès à présent, mes vœux de bonne et heureuse année 2023, tournée vers un avenir meilleur pour chacun d'entre vous.

Je serais heureuse de vous retrouver lors de la cérémonie des vœux, le vendredi 13 janvier à 18h30, salle des loisirs.

Ghislaine HARSCOËT



Pompiers : 18 Samu : 15 Police : 17

Numéro d'urgence pour les sourds et les malentendants : 114



Numéro d'appel d'urgence : 112 Centre anti-poison : 01 40 05 48 48 Infos coronavirus : 0 800 130 000

Médecins d'urgence : 0 825 747 499 Gaz sécurité et dépannage : 0 810 433 077 Enedis dépannage : 09 72 67 50 77

Brie Nangissienne : 01 64 01 13 82

Mairie de Fontenailles

63 rue Maurice Wanlin

01 64 08 40 17

mail : mairie.fontenailles@wanadoo.fr

Site : mairiefontenailles.fr

Horaires d'ouverture :**Lundi, mercredi et vendredi : 15h30 - 17h30****Mardi, jeudi : 9h00 - 11h00****Fermée le samedi. En cas de besoin, prendre RDV****Défibrillateur : Dans la cour avant de Nangis Lude****(Ancienne école)****Agence postale**

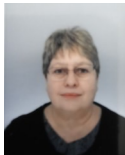
01.85.76.02.99

Du lundi au samedi

De 9h00 à 11h00

TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT
L'APPLICATION PANNEAUPOCKET**Le recensement se déroulera du jeudi 20 janvier au samedi 19 février 2023****Le recensement débutera le jeudi 20 janvier 2023.**

Mme Danielle Spruttia se rendra au domicile des administrés vivant **dans les hameaux**. Mme Muriel Hyvonnet se déplacera au domicile des administrés **dans le centre du village**.



Mme Danielle Spruttia



Mme Muriel Hyvonnet

Les agents déposeront les dossiers, assisteront les personnes recensées dans la démarche et récupéreront les dossiers complétés. Le recensement pourra être fait également en ligne.

Le recensement permet de calculer le taux des dotations en lien avec le nombre d'habitants.

URBANISME

La commune met à votre disposition **un téléservice gratuit** vous permettant de faire et de suivre toutes vos demandes **d'autorisation d'urbanisme de manière dématérialisée**.

Rendez-vous sur le guichet unique : <https://brie-nangissienne.geosphere.fr/guichet-unique>

Accessible sept jours sur sept, cette dématérialisation va simplifier vos démarches et améliorer le traitement de vos demandes.

Avant de commencer : un compte personnel est nécessaire pour enregistrer votre demande et permettre de suivre les demandes passées.

Pour un premier dépôt, il est nécessaire de créer un compte utilisateur Usager en remplissant vos informations et en renseignant l'adresse électronique souhaitée et un mot de passe. Un seul compte par demandeur sera autorisé.

A la suite de votre demande d'inscription, vous recevrez **un mail vous indiquant que votre demande** a été prise en compte. Attention ce message peut se trouver dans les courriers indésirables (SPAM).

Suivre l'avancement d'un dossier déposé : Pour accéder au détail de l'état d'avancement du dossier, **cliquez sur la référence** du dossier ou « **Voir l'avancement du dossier** ».

Une action à mener sur un dossier existant ? Dans la cas où votre demande est incomplète, utilisez la fonction « **Déposer des pièces** » depuis la vignette du dossier pour ajouter les pièces manquantes.

Un nouveau projet ? Pour déposer un nouveau projet, cliquez sur le menu **Déposer** puis compléter les différentes étapes de la procédure et laissez-vous guider dans la constitution de votre dossier.

Une fois votre demande réceptionnée, le dossier apparaît sous forme de vignette depuis la page d'accueil de votre compte, vous permettant ainsi de suivre l'avancement de ce dernier.

Habitat, achats, travaux... La Cadal vous aide !

La Caisse départementale d'aide au logement, créée et financée par le Département de Seine-et-Marne et subventionnée par la Caisse d'allocations familiales de Seine-et-Marne, propose des prêts pour aider au financement dans l'habitat pour :

- Accession à la propriété
- Construction
- Acquisition d'un bien neuf ou ancien
- Rachat de soulté
- Travaux d'agrandissement, d'amélioration, de rénovation, d'adaptation, de réhabilitation
- Travaux de copropriété

Certaines conditions sont requises pour bénéficier de ces prêts :

- l'habitation doit se situer en Seine-et-Marne et constituer la résidence principale et personnelle du demandeur
- le barème de ressources CADAL s'applique (tableau au verso)

Montant des prêts

CONSTRUCTION ET ACQUISITION :
Prêts de 10 000 €

AGRANDISSEMENT ET AMÉLIORATION :
Prêts jusqu'à 10 000 € en fonction du coût des travaux, des matériaux, de la quote-part ou du reste à charge après les subventions, les aides, l'éco-prêt à taux 0 %, les prêts 1 %, etc.

Taux d'intérêt

CONSTRUCTION ET ACQUISITION 2 %

AGRANDISSEMENT ET AMÉLIORATION 2,5 %

Durée de remboursement

3, 5, 7, OU 10 ANS
suivant la nature du projet

Priorité aux travaux d'isolation, d'économie d'énergie, d'énergies renouvelables



Coordonnées : 01 60 65 94 88—01 64 87 95 07

<http://cadal77.wixsite.com/cadal77>

Adresse postale : CADAL - Hôtel du Département CS 50377 - 77010 Melun

Bureaux : 3 rue Paul Cézanne - La Rochette 77000 Melun

Etat civil

Décès

Christian Prévot est décédé le 15 août

Jacques Journée est décédé le 15 août

Julien Rutowski est décédé le 9 octobre

AGENDA

JANVIER

13 : vœux de la municipalité

15 : galette inter associations organisée par les associations fontenailles

FÉVRIER

4 et 5 : Salon de peintures et de sculptures organisé par Le Lien de Fontenailles

Dates de la ludothèque

04 et 18 janvier

De 14h à 18h

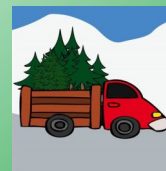
Salle des associations

Parc de la mairie

Ramassage des sapins

La municipalité effectuera le ramassage des sapins le mardi 10 janvier dès 9h00.

Il est demandé de sortir votre sapin (sans emballage et sans décoration) devant votre domicile, impérativement la veille au soir.



La brigade numérique de la gendarmerie nationale répond à toutes vos questions non-urgentes : Comment la contacter ?

3 possibilités principales :

→ Par le lien direct : <https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/Brigade-numerique>

→ Par nos réseaux sociaux (Facebook, Twitter), ou l'application « Ma Sécurité »

→ Sur le site internet de la gendarmerie



Stop aux lingettes dans les toilettes !

Les lingettes ne doivent jamais être jetées dans les toilettes. En effet, elles sont extrêmement résistantes et ne sont pas biodégradables.

Une fois dans les égouts, elles se gorgent de graisses et d'eau et se transforment peu à peu en masses visqueuses. Elles peuvent obstruer les pompes de relevage des eaux usées et encombrer les grilles situées à l'entrée des stations d'épuration.

L'entretien des fossés

En ce début d'automne, une mini-pelle a été louée durant cinq jours pour l'entretien de certains fossés. Cette tâche récurrente consiste à creuser la tranchée existante. Elle permet de canaliser les eaux pluviales en cas de fortes pluies. Ces travaux effectués par les deux agents techniques permettent de préserver la voirie. Les fossés travaillés sont situés :



Le Bezard



Route de Pars



Rue du Commandant Chesnot



Route de la Charmée



Le lavoir du Bezard



Pose d'une clôture au stade

Les agents techniques ont posé 110 mètres de grillage vert, rigide et 50 poteaux pour clôturer le stade. Ainsi les familles et jeunes, venant passer un moment de détente pourront profiter sereinement de ces instants.

Le centre de loisirs et l'école multisport utilisent régulièrement cet espace. Avec ces travaux, plus de risque qu'un enfant parte vers le bois communal ou vers la route départementale.



Rénovation de la salle des mariages

La salle des mariages a été rénovée au mois d'octobre. Il était nécessaire d'enlever la toile murale qui avait été dégradée, il y a plusieurs années par les infiltrations d'eau dues à des fuites de gouttière.

L'entreprise Nangisbat a été en charge des travaux qui ont consisté à faire un enduit puis à peindre.



Subventions de la Région obtenues grâce à la mobilisation des Fontenaillois

La commune avait déposé trois projets début mars 2022 sur le site de la Région, afin d'obtenir des subventions au titre des « projets participatifs ». Vous avez été nombreux à vous mobiliser en votant sur le site de la Région pour nos projets. Les élus vous remercient vivement pour cet élan de soutien. Ainsi, les projets cités ci-dessous sont subventionnés à hauteur du montant indiqué.

Lutte contre les dépôts sauvages :

la commune souhaite acheter des barrières pour protéger près de 30 km de chemins. Montant 4 000 €.

Changement des fenêtres du rez de chaussée de la mairie :

la commune souhaite changer les fenêtres de la mairie à cause d'une forte déperdition de chaleur, d'aller vers une efficacité énergétique et réduire le coût lié à la consommation de gaz. Montant 8 000 €.

Changement des fenêtres de la salle d'espace de vie des habitants (salle des loisirs) :

la commune souhaite changer les fenêtres de la salle des loisirs dans le but d'aller vers une efficacité énergétique et réduire le coût lié à la consommation d'électricité. Montant de 10 000 €.



Inauguration du distributeur de baguettes

Monsieur Zaïdi, propriétaire de la boulangerie « Le Fournil » à Nangis et les élus vous convient à l'inauguration du distributeur de baguettes le samedi 14 janvier 2023 à 10h30.

La machine est située rue des Charmilles au niveau de la croix Saint Fiacre.

Le boulanger et vos élus seraient ravis de votre présence.

Fontenailles en fête

Les décorations de Noël

Pour mettre Fontenailles dans l'ambiance de Noël, notre atelier se réunit tous les lundis après-midi dès le mois de février.

L'objectif est de réaliser des décors à moindre frais. Par exemple, nos guirlandes sont confectionnées à partir de bouteilles plastique coupées, entourées de bande de papier brillant et assemblées.

Cette année, nous avons rajouté des sujets crochetés pour décorer les fenêtres et la marquise de la Mairie.

Faute de bras pour la pose, notre équipe s'est limité à décorer la mairie, la bibliothèque, le stade et la place de l'Eglise avec l'aide de Didier.

L'équipe : Catherine Stenvot et sa maman Françoise, Christine et sa maman Edith, Elga, Hélène, Josiane, Lydie, Yolande, moi-même Jacqueline et depuis cette année Valérie et Murielle nous ont rejoint.

Nous vous remercions pour vos encouragements.

Jacqueline Acker Muller



Marché de Noël

Des stands, des artisans, des animations pour les enfants et des décorations lumineuses qui scintillent... Pas de doute, l'ambiance était bien celle de Noël.

En dépit de la météo, un peu capricieuse ce premier week-end de décembre, le marché de Noël a été heureux d'accueillir près d'une trentaine d'exposants et de nombreux Fontenailloises et Fontenaillois.



Le Noël des Aînés

Samedi 10 décembre 2022 dans l'après-midi, une quarantaine de nos aînés ont répondu favorablement à l'invitation qui leur avait été mise dans leur boîte aux lettres. Ces habitants avaient fait le choix de recevoir un présent et s'étaient engagés à venir le récupérer lors d'un moment convivial organisé à la salle des loisirs.

Habitants et membres de la commission d'action sociale étaient ravis de se retrouver et d'échanger. Après avoir savouré les tartelettes aux fruits préparées par le boulanger qui fournira le distributeur de baguettes et bu une boisson chaude ou un jus de fruit, nos Fontenailleurs ont reçu leur cadeau.

Ce présent leur permettra d'améliorer l'un des repas festifs de fin d'année.



L'action « les boîtes de Noël solidaire » 2022 a permis de collecter 157 boîtes. Et cela, grâce aux différents points de collecte : la mairie de Grandpuits-Bailly-Carrois, de Rampillon et de la Chapelle-Râblais, qui ont rejoint celle de Fontenailles pour cette deuxième édition.

Merci aux mairies participantes, aux donateurs, ainsi qu'aux enfants qui ont confectionné de jolies boîtes de Noël. Merci également à la Communauté de communes de la Brie Nangissienne qui a soutenu cette action par la communication.

La distribution est programmée les 24 et 25 décembre par les petits lutins de l'association de M. HIANE Lahcene. Ces dons vont apporter un peu de bonheur et de chaleur dans le cœur des personnes dans le besoin.



Commémoration du 11 novembre

La population s'est réunie autour de Mme Piat, et de messieurs Breugnot et Fioretti, Anciens Combattants, pour commémorer la fin de la Première Guerre mondiale.

Aidée des enfants, Ghislaine Harscoët, maire de Fontenailles, a déposé une gerbe de fleurs devant le monument aux morts.

Les enfants ont lu des lettres de Poilus au cimetière et fleuri les tombes des Anciens Combattants.



Personnel d'encadrement durant la pause méridienne

Cette année ce sont Martine Thomas, Véronique, Farah, Sylvie, Martine Mathieu et un nouvel agent Madeleine qui assurent l'encadrement des enfants à la cantine, la préparation de la salle et la chauffe des plats.

C'est avec beaucoup de professionnalisme qu'elles s'occupent des groupes.

Martine Thomas prend en charge les élèves de Laurence Lhardy, Véronique Bouvier ceux d'Isabelle Pliot, Farah Wadaane est affectée à la préparation, à la chauffe des plats et à leur apport en salle, Sylvie Rouvel encadre les élèves de Marlène Toussaint et Martine Mathieu ceux de Valérie Le Roy.

Ce sont 81 enfants qui sont accueillis dans notre structure.

L'organisation en deux services leur permet de manger en toute sérénité. Les élèves des classes de petite et moyenne sections prennent leur déjeuner de 11h30 à 12h30, ceux de moyenne et grande sections de 12h30 à 13h30.

Un agent supplémentaire est disponible pour répondre aux besoins individuels des enfants : les reconforter durant le repas, les inciter à manger ou bien à les accompagner aux toilettes. Les agents sont à l'écoute des enfants et répondent au mieux à leurs sollicitations.

Ces personnes incitent les enfants à goûter les mets. Durant la première période de l'année scolaire, en fin de semaine, un mot est remis aux familles des élèves de petite section les informant de la manière dont les enfants s'adaptent à la restauration scolaire.



RE/MAX INFINITY II

Jorge MARTINS
Agent commercial en immobilier
07 68 20 72 86

RE/MAX Infinity II
67 rue Charles de Gaulle
77720 MORMANT

RSAC: 899 128 674

jorge.martins@remax.fr
Jorge Martins REMAX
www.remax.fr/jorgemartins

Vous avez un projet immobilier.

Contactez-moi.

Estimation gratuite